

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018**

Présents : Mmes BELLE, BENISTAND, BERARDIN, BONNET, CHARRAS, FILET-COCHE, FOUDEZ et VILLARD ; MM BELLE, BRABANT, CHEVALIER, REBERT et FAURE

Absent ayant donné procuration : Mme CARVALHO PEREIRA MARQUES à M. FAURE

Absents excusés :

Absents : M. WODARCZAK

Secrétaire de séance : Mme Laura BERARDIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2018 :

Approuvé à l'unanimité

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

M. Chevalier indique que le rapport de la commission des finances du 22 février 2018 joint aux convocations présente les analyses détaillées des 3 comptes administratifs. Il indique que le rapprochement avec les comptes de gestion produit par le trésorier du territoire n'est finalisé que depuis quelques jours, les documents ne pouvant pas être fournis à temps. Il indique toutefois qu'il n'y a pas d'écart entre les 2 comptes. Les écarts évoqués en commission des finances concernaient principalement les dépenses d'investissement imputables ou pas sur l'exercice 2017 ou à reporter dans les Restes à Réaliser pour l'exercice 2018.

BUDGET COMMUNAL

Mr Chevalier indique que le résultat brut du budget de fonctionnement qui apparaît à 416 447 € ne reflète pas pour autant une réelle fin des difficultés budgétaires provoquées par la baisse des dotations de l'état. Nous avons réussi à maintenir une différence positive entre les recettes et les dépenses en resserrant au mieux les dépenses courantes et en rendant complètement autonomes les 2 budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

Pour une analyse plus fine du bilan de l'exercice, il convient de tenir compte des recettes exceptionnelles et des dépenses reportées.

Cette correction permet de relativiser le renversement de tendance observée sur les résultats bruts et de placer notre capacité d'autofinancement « réelle » à environ 28 000 €.

Dépenses de Fonctionnement

- Chapitre O11 : Les dépenses de fonctionnement courantes apparaissent en baisse mais à cause d'une baisse très importante des fournitures pour les travaux en régie (- 29 000 €). En réalité les dépenses courantes bien qu'inférieures au taux d'inflation, sont en hausse de 1 % environ pour une inflation à 1,2 %. On voit par-là que les actions de gestion rigoureuses atteignent leurs limites.
- Chapitre O12 : Les frais de personnel augmentent de 3 %, principalement à cause de la création d'un poste pour l'agence postale communale mais ce poste est couvert à 95 % par une indemnité versée par La Poste. Après correction des remboursements de frais de personnel par La Poste, la CCRV, le budget de l'eau et les remboursements d'absences maladie par les assurances, les frais de personnels sont stables. Ils sont à un niveau élevé car ils couvrent des services périscolaires complets.
- Chapitre O14 : L'attribution de compensation vers la communauté de communes à 25447€ couvre une dépense exceptionnelle de 5000€ concernant l'achat d'un panneau d'information à installer sur la zone d'activités des Hautes Serres transférée à la CCRV. Par ailleurs la charge transférée entraîne une réévaluation de l'Attribution de Compensation de 366€.

- Chapitre 65 : globalement en baisse grâce à l'adaptation de la convention avec le centre social et à la diminution des besoins du budget CCAS.
- Les charges financières diminuent. Les emprunts nouveaux sont couverts par des taux d'intérêts bas.
- La répartition des grands postes de dépenses est stable :
 - Administratif 33 %
 - Patrimoine 29 %
 - emprunt 7 %
 - éducation 26 %
 - association 5 %

Recettes de Fonctionnement

- ◆ Il y a peu d'évolution des ressources fiscales, les taux des 3 taxes étant stables et le montant des bases d'impositions en léger repli.
M. Chevalier indique que la taxe d'habitation dont la suppression pour 80 % des foyers français a été votée par le parlement, représente environ 170 000 € de recettes pour la commune, soit 15 à 17 % de nos ressources annuelles mais près de 30 % de nos ressources propres. Pour notre commune, la suppression de cette taxe portera les foyers fiscaux exonérés à plus de 90 %.
- ◆ L'erreur de calcul de l'Effort Fiscal (en baisse d'environ 13 %), suite à un report erroné du montant des taxes sur les Ordures Ménagères (17 000 € pour l'année 2016 pour un chiffre « normal » d'environ 120 000 €) entraîne une diminution la Dotation de Solidarité Rurale. Cette erreur est reconnue par les services de la préfecture mais n'est pour l'instant pas traitée.
- ◆ Pas de recettes forestières.

Dépenses d'investissement

Les dépenses principales concernent les 2 constructions nouvelles pour 393 000 €, principalement pour les constructions annexes au bâtiment de la Mairie.

Pour les autres investissements (environ 70 000 €) Mr chevalier rappelle la liste des investissements réalisés qui est inscrite dans le rapport de la commission des finances du 22 février 2018.

Les besoins de financement sont couverts par l'emprunt de 230 000 € et les avances de subventions.

Il y a peu de travaux en régie (mur école maternelle)

Les restes à réaliser concernent principalement le bâtiment de la bibliothèque, le solde des bâtiments annexes mairie, la rénovation de l'éclairage public du quartier Pont d'Aix.

Recettes investissement

- Les remboursements FCTVA sont inférieurs aux prévisions car nous avons envisagé un remboursement concernant la régularisation de l'achat du terrain sous la salle des fêtes aux services des domaines alors que cet achat n'était pas soumis à la TVA.
- Les subventions perçues concernent principalement des avances de la DRAC et du Département pour le bâtiment de la bibliothèque. Les subventions pour le bâtiment annexe mairie seront perçues en 2018 après la fin des travaux.

Proposition d'affectation de résultat :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	619 790.75	1 001 524.35
Dépenses	534 704.57	865 383.45
Total 2017	85 086.18	136 140.90

<i>Report antérieur</i>	- 80 580.21	275 630.89
<i>Total net</i>	4 505.97	411 771.79

Le Compte Administratif de la commune est approuvé à l'unanimité

BUDGET DE L'EAU

Budget de fonctionnement :

- Poursuite de la baisse de la consommation (- 11000m³). En partie due à un relevé de consommation qui ne couvre que 11 mois environ à cause de la nécessité de faire les relevés plus tôt dans l'année et pour pouvoir les transmettre à l'agence de l'eau avant le 31 mars. Mais aussi à la fin des activités d'élevages bovins et à la poursuite des économies de consommation par les particuliers.
- Les remboursements de frais de personnel sont proches de ceux de 2016. Ils dépendent évidemment des aléas sur l'entretien du réseau.

L'équilibre budgétaire est malgré tout maintenu, la tarification reste adaptée.

Nota : Les services de la trésorerie n'ont pas pu indiquer les dépenses d'amortissement.

Budget d'investissement :

- Les dépenses d'investissement concernent exclusivement les remboursements d'emprunt.

Proposition d'affectation de résultat :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	0	86 356.57
Dépenses	8 976.02	62 499.64
Total 2017	- 8 976.02	23 856.93
<i>Report antérieur</i>	<i>24 467.23</i>	<i>28 965.20</i>
<i>Total net</i>	<i>15 491.21</i>	<i>52 822.13</i>

Approuvé à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT

Budget de fonctionnement :

Concernant les volumes d'eau sur lesquels sont basées les factures, même remarque que pour le budget de l'eau.

De ce fait la tarification couvre difficilement les dépenses, l'exercice est légèrement déficitaire.

Le coût de traitement par le SMABLA est stable.

Il y a peu d'intervention de maintenance.

Budget d'investissement

Les seules dépenses concernent les remboursements d'emprunts.

Au vu des résultats de l'exercice, il apparaît difficile de dégager l'autofinancement nécessaire pour couvrir les travaux de séparation des eaux parasites sur le quartier des Combes.

M. Chevalier indique que les services techniques du SMABLA ont mesuré et validé un sur-débit au poste de refoulement d'Auberives 17 fois supérieur en période de pluie.

Proposition d'affectation :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	0	160 379.57
Dépenses	23 730.56	140 494.77
Total 2017	- 23 730.56	19 884.80
<i>Report antérieur</i>	<i>37 303.68</i>	<i>36 461.44</i>
<i>Total net</i>	<i>13 573.12</i>	<i>56 346.24</i>

Approuvé à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION DRAC

Afin d'aider à la constitution d'un fonds de livre et de jeux pour la nouvelle bibliothèque, la DRAC peut financer ces acquisitions à hauteur de 40 %.

Il est proposé de porter la participation communale à hauteur de 6 000 € et de solliciter une subvention à hauteur de 1 400 €. De fait, la subvention communale reste à 3 600 €.

Approuvé à l'unanimité

JOURNÉE CITOYENNE

Comme l'année dernière, la commune souhaite instaurer une journée citoyenne le 7 avril 2018.

Il est prévu que cet événement ne dure qu'une demi-journée, mais il est proposé au conseil de voter une délibération pour une journée complète au cas où les travaux durent plus longtemps.

La journée devrait réunir une vingtaine de personnes, les engins à moteurs (électriques ou à essence) sont toujours interdits (en dehors des voitures pour le transport). Il est proposé de solliciter l'assurance communale pour prendre en charge les volontaires.

Approuvé à l'unanimité

DROIT DE PREEMPTION

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption pour :

- la vente d'un bâtiment au quartier des Bournières
- la vente d'un bâtiment au quartier Grand Champs

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS :

Monsieur le Maire rappelle qu'il a transféré un mail de la communauté de communes contenant le lien pour une seconde enquête concernant le projet de territoire. Pour le moment, peu de réponses ont été récoltées. Le Maire insiste sur le besoin d'avoir l'avis des élus sur cette question.

Une coupure de courant est programmée le 19 avril de 9h00 à 13h00 aux quartiers des Terreaux, Mézières, Pacaliers et Grands Champs.

Monsieur le Maire a contacté le promoteur des futures maisons au quartier Pont d'Aix. Le permis de construire a été validé pour 5 maisons. 2 maisons semblent déjà réservées.

Toute personne intéressée est invitée à s'adresser en Mairie ou auprès du promoteur.

Les travaux devraient débuter en septembre 2018

Mme BONNET annonce que la bénédiction de la vierge aura lieu le samedi 21 avril après la messe de 10h (soit vers 11h ou 11h15 au pied de la statue)

Monsieur le Maire informe que la communauté de communes va mandater un bureau d'études pour préparer la mutualisation des assurances bâtiments, véhicules et responsabilité civile des communes. 14 communes, dont Saint Laurent, ont fait part de leur intérêt concernant cette démarche, dont le but est d'espérer réaliser une économie substantielle sur le montant des cotisations payées, qui représentent actuellement 480 000€ sur 4 ans pour l'ensemble de ces 14 Communes.

Cette mutualisation pourrait permettre d'économiser entre 20 et 50 % sur les cotisations.

Monsieur le Maire annonce que le prochain conseil se déroulera le 9 avril

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur CHEVALIER souhaite savoir pourquoi il n'y a plus de point dédié à l'intercommunalité. Pour lui il manque de retour sur les actions engagées à la CCRV.

Mme FILLET-COCHE explique que la CCRV doit traiter de nombreux dossiers actuellement et qu'il est difficile de faire des retours sur tout.

D'autant que ces points n'ont pas encore été abordés en conseil communautaire mais uniquement en commission ce qui pose des problèmes de responsabilité et de confidentialité.

Il est proposé de faire un point à chaque conseil sur un thème particulier.

Mme BONNET se plaint également des délais pour obtenir des comptes rendus des commissions.

Monsieur le Maire indique qu'a été validée en conseil communautaire une étude de l'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) pour le tènement situé derrière l'usine Bérard à Saint Laurent.

Avant validation par la Conseil Municipal, le Maire souhaite connaître les méthodes et les procédures de l'EPORA.

Mme FILET-COCHE indique que cet organisme a déjà réalisé ce genre de rencontre dans certaines communes avec des élus et des techniciens ce qui a donné lieu à des échanges très intéressants et qu'il est bien prévu que l'EPORA se déplace sur la commune avant validation de cette étude.

Séance levée à 21h31

TABLEAU DE PRÉSENCE DU 26 MARS 2018

NOM Prénom Qualité	SIGNATURE
BELLE Claude, Maire	
BONNET Danièle, 1ère Adjointe	
CHEVALIER Christian, 2° Adjoint	
CARVALHO PEREIRA MARQUES Christine, 3° Adjointe	ABSENTE LE 26 MARS
FOUDRAZ Bernadette, Conseillère	
BELLE Chantal, Conseillère	
VILLARD Sylvie, Conseillère	
FAURE Fernand, Conseiller	
CHARRAS Françoise, Conseillère	
REBERT Claude, Conseiller	
BERALDIN Laura, Conseillère	
BRABANT Simon, Conseiller	
BENISTAND Maryse, Conseillère	
FILET-COCHE Nancy, Conseillère	
WODARCZAK Franck, Conseiller	ABSENT LE 26 MARS